



Compagnie d'Arc De Coudekerque-Branche



Les Archers de la Compagnie d'Arc de Coudekerque-Branche ont le plaisir de vous inviter au concours en salle 2x18 mètres sélectif pour le Championnat de France organisé les

18 et 19 Janvier 2025

à la salle François FABER à Coudekerque-Branche rue Paul CÉZANNE
Coordonnées GPS : N°51°01'17" E°24'11"

Horaires :

	Ouverture du greffe	Entraînement	Tir à 18m
Samedi	14h00	14h30	15h00
Dimanche matin	08h00	08h30	09h00
Dimanche après-midi	13h00	13h30	14h00

Rythme de tir : 2 x 10 volées de 3 flèches en rythme AB / CD .
Début des tirs comptés après 3 volées d'échauffement.
Les résultats seront proclamés le dimanche vers 18h.

Blasons et tirs :

Les blasons sont ceux autorisés dans les différentes catégories pour un concours sélectif en salle. Les archers classiques qui souhaitent tirer sur un trispot vertical devront le préciser sur Inscript'arc ou dans la feuille d'inscription.

- **La catégorie U11 sera limitée à 4 archers par départ.**

Tenue : conforme au règlement FFTA. Chaussures de sport obligatoires.

Inscription et tarifs :

Inscription sur Inscript'arc au lien suivant : <https://coudekerque-branche-salle.inscriptarc.fr/> ou par mail en utilisant la feuille d'inscription, qui pour être prise en compte, doit être transmise par mail **avant le 11 janvier 2025. Les règlements à l'ordre de la Compagnie d'Arc de Coudekerque-Branche** sont à adresser à :

Mr Devincke Taylor 36 rue Ledru Rollin 59210 Coudekerque-Branche.
Tél : 06 71 98 07 82 ou 06 88 18 01 73 Mail : communication.cadcb@gmail.com

Les inscriptions ne seront définitives qu'après paiement des mises.

Adultes (S1-S2-S3) : 8 Euros Jeunes (U11-U13-U15-U18-U21) : 6 Euros

Licence : Attestation de licence avec photo ou sur smartphone ou pièce d'identité obligatoire. (**Rappel : ne peuvent être enregistrés que les archers à jour de leur licence depuis au moins 24 heures avant la compétition.**)

Une buvette (avec sandwiches, croque-monsieur, pâtisseries) sera à votre disposition durant toute la durée de la compétition.

Les tirs se feront sur Stramit. La Compagnie ne sera pas responsable en cas de casse de matériel.

Des photos seront prises au cours du concours et pourront être publiées sur le site de la Compagnie. En cas d'opposition, veuillez le faire savoir au passage du greffe.

DEVINCKE Taylor
Président de la Compagnie



Compagnie d'Arc De Coudekerque-Branche



Fiche d'inscription concours sélectif de Coudekerque-Branche des 18 et 19 Janvier 2025

Club demandeur :

Nom du responsable :

Adresse mail :

Téléphone :

	Nom	Prénom	N° licence	Catég orie	Arme (Classique, Poulies, Nu)	Droitier/ Gaucher	Trispot	Samedi	Dimanche matin	Dimanche après-midi
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

Montant total : x 8 € + x 6 € = €